



COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE

SENIORS U21 & JEUNES



Les Trophées Coupe de France Seniors & U18

Les phases qualificatives régionales

Introduction



COUPE DE FRANCE
DE BASKET



COUPE DE FRANCE
DE BASKET

La FEDERATION FRANCAISE DE BASKET BALL organise des épreuves dénommées :

« Trophée Coupe de France Seniors » féminin et masculin.

Elles sont réservées à toutes les équipes seniors, à l'exception des équipes de :

- LFB, LF2 pour le TCFS Féminines.*
- 1^{ère} Division masculine professionnelle, 2^{ème} Division masculine professionnelle et NM1 pour le TCFS Masculins ;*

« Trophée Coupe de France U18 » féminin et masculin.

- Toutes les équipes U18 peuvent y participer dans la limite d'une équipe, par catégorie et par club ;*
- Les équipes U18 « hors centre de formation » disputent une phase de qualification régionale.*

Introduction



COUPE DE FRANCE
DE BASKET



Le Trophée se déroule sur une formule à handicap selon la division dans laquelle évoluent les équipes.

Le barème des handicaps à appliquer pour chaque rencontre figure dans ce document.

Le Trophée se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

La programmation est donnée pour la qualification d'une équipe à la phase nationale. S'il y a modification du nombre de qualifiés la programmation des rencontres sera adaptée à ce changement.

Vous trouverez dans ce document toutes les informations concernant ces compétitions nationales dont la Ligue Régionale n'a en charge que l'organisation des rencontres de qualification à la phase nationale qui débutera mi-janvier 2026. La date de communication du qualifié ou de la qualifiée à la Sportive Fédérale est fixée au mardi 16 décembre 2025, 12H00.

Règles communes seniors-jeunes



COUPE DE FRANCE
DE BASKET

Les rencontres doivent se dérouler dans des salles classées par la FFBB et compatibles avec le niveau des équipes en présence. Les contraintes à retenir sont celles de l'équipe de niveau le moins élevé.

Les Commissions Sportives Régionales Seniors & Jeunes peuvent choisir une salle autre que celle de l'équipe recevante si ses installations ne correspondent pas aux normes réglementaires ou de sécurité.

Lorsque la salle de l'équipe recevante est indisponible, pour quelque cause que ce soit, les Commissions Sportives Régionales Seniors & Jeunes pourront, soit fixer une autre date après consultation des deux équipes, soit faire disputer la rencontre dans la salle de l'équipe désignée comme se déplaçant lors du tirage au sort.

Les frais d'arbitrage sont à la charge de l'association sportive recevante. (Article 25 – Frais des officiels des Règlements Sportifs Généraux de la FFBB.)

S'il y a accord entre les équipes, les dates fixées par les Commissions Sportives peuvent uniquement être avancées. Tout report de la date d'une rencontre, quel que soit le motif invoqué, sera refusé par les Commissions Sportives.

Pour la phase qualificative régionale il sera fait application du règlement sportif fédéral particulier Trophées Coupe de France seniors masculins et féminines.

Un handicap de 7 points par niveau de compétition est appliqué. Les niveaux de compétitions sont :

- Pour les seniors masculins : NM2, NM3, PNM, RM2 , PRM et autres championnats départementaux ;
- Pour les séniors féminines : NF1, NF2, NF3, PNF, RF2 , PRF et autres championnats départementaux ;
- Pour les U18 : National, Régional, Départemental.

Règles particulières seniors



COUPE DE FRANCE
DE BASKET

Les équipes participent au Trophée de Coupe de France dans les conditions et avec les licences admises dans la division où est engagée l'équipe du club.

Pour les équipes nationales et régionales PNM et PNF le nombre de joueurs autorisés est fixé à :

- Domicile 7 minimum / 12 maximum / Extérieur 7 minimum / 12 maximum

Si deux équipes d'un même club sont engagées, un même joueur ne peut participer au Trophée qu'avec une seule des deux équipes. Ces deux équipes ne peuvent pas se rencontrer, sauf en Finale.

Le nombre maximum de joueurs inscrits sur la feuille de marque sera de 12 pour toutes les équipes.

L'horaire officiel des rencontres ; Samedi 20H00 / Dimanche 15H30

Les rencontres ont lieu dans la salle de l'équipe tirée au sort en premier. Toutefois, dans le cas où l'équipe tirée en second se situe hiérarchiquement deux niveaux au moins au-dessous de celui de son adversaire, la rencontre est fixée dans sa salle.

Pour le tour 2 et pour les tours suivants ainsi que pour les finales, masculine et féminine, pour respecter l'alternance domicile-extérieur la programmation de la (des) rencontre pourra être inversée.

- Si les 2 équipes ont reçu ou se sont déplacées le tour précédent, la rencontre se déroulera chez la première nommée.
- Si une seule des 2 équipes s'est déplacée au tour précédent, la rencontre se déroulera chez cette dernière.

La phase qualificative seniors masculines



COUPE DE FRANCE
DE BASKET

SAMEDI 30 AOUT 20h00

- 1 Reims Champagne Basket (PNM) +7pts
IE-CTC TAAC Saint André (NM3)
- 2 Espé. Nogent Basket (PRM) +7pts
Espé Basket Châlons (RM2).
- 3 Saint Dié des Vosges (PRM) +14pts
Golbey Epinal (PNM)
- 4 Nilvange Serémange Algrange (NM3)
Joeuf Homécourt (PNM) +7pts
- 5 Saint Dié des Vosges (DM2) +21pts
SLUC Nancy (PNM)
- 6 Hatten BC (DM3) +21pts
ASA Gries-Oberhoffen (PNM)
- 7 Colmar Basket (PNM) +7pts
BASK Furdenheim (NM3)
- 8 Basket Nord Sundgau (PNM)
CJS Geispolsheim (PNM)
- 9 CSSA OHNHEIM (PRM) +14pts
Strasbourg Saint Joseph (PNM)
- 10 LC Duttlenheim (PRM) +21pts
Mulhouse Pfastatt Basket (NM3)

SAMEDI 06 septembre 20h00

- Vainqueur 7
Longwy Réhon (NM3)
- Vainqueur 5
Eveil Recy Saint- Martin (NM2)
- Vainqueur 3
Vainqueur 9
- Vainqueur 8
AS Kayzersberg Ammerswhir (NM2)
- Vainqueur 2
Gauloise Basket Vitry (NM3)
- Vainqueur 1
Vainqueur 6
- Vainqueur 4
ASA Souffelweyersheim (NM2)
- Vainqueur 10
Holtzheim Vogesia (NM2)

**SAMEDI
18 octobre**



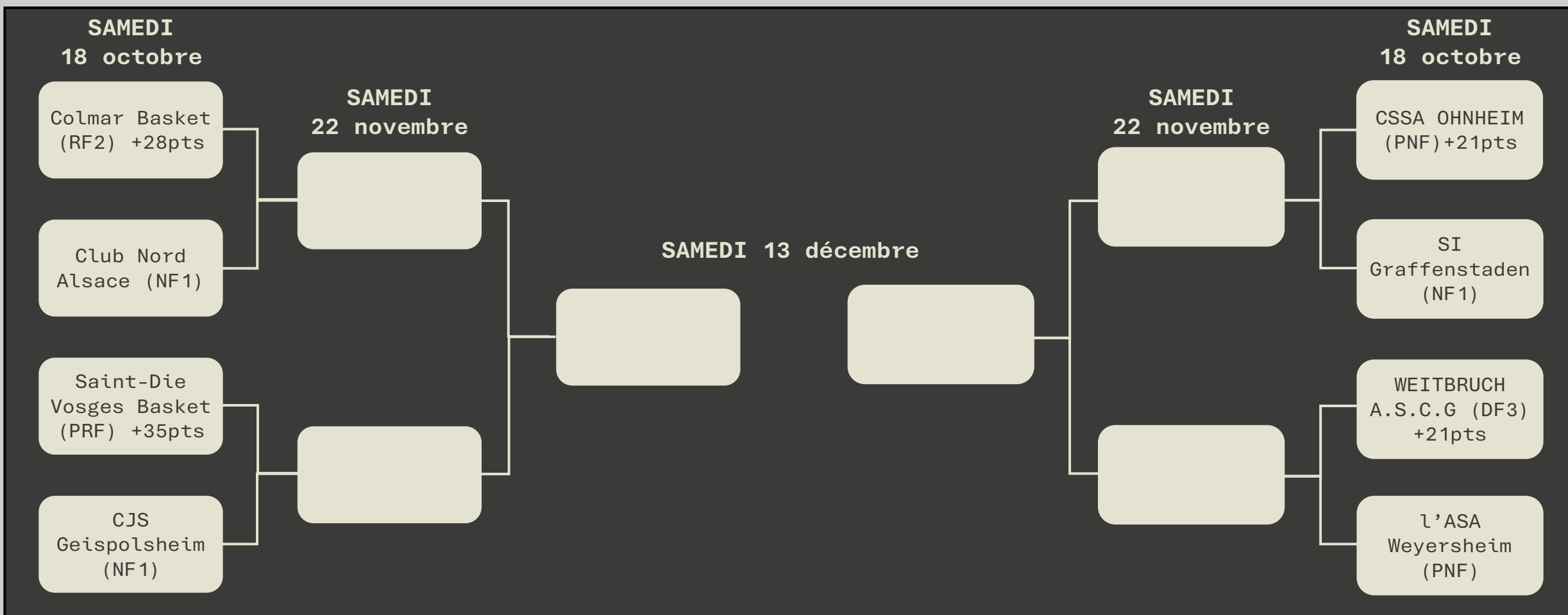
**SAMEDI
22 novembre**

**SAMEDI
13 décembre**

La phase qualificative seniors féminines



COUPE DE FRANCE
DE BASKET



Règles particulières U18



COUPE DE FRANCE
DE BASKET

La Fédération Française de Basket Ball organise une épreuve dénommée Coupe de France U18 Féminins respectivement Masculins, réservée aux joueuses respectivement joueurs des catégories d'âge U18, U17 et U16 et aux joueuses respectivement joueurs régulièrement surclassés.

Les équipes participent à la Coupe de France U18M et U18F dans les conditions et avec les licences admises dans la division où est engagée l'équipe du club, à l'exception du nombre de joueurs/joueuses inscrits sur la feuille de marque qui peut être porté à 12.

Les équipes engagées en Nationale Masculine U18 Elite et en Coupe de France U18M évolueront avec les règles de participation de la Nationale Masculine U18 Elite.

Les joueurs Aspirants peuvent participer à la Coupe de France U18M.

La Commission Fédérale ou Régionale 5x5 fixe l'heure du début de chaque rencontre.

Les rencontres ont lieu dans la salle de l'équipe tirée au sort en premier. Toutefois, dans le cas où l'équipe tirée en second se situe hiérarchiquement deux niveaux au moins au-dessous de celui de son adversaire, la rencontre est fixée dans sa salle.

Pour le tour 2 et pour les tours suivants ainsi que pour les finales, masculine et féminine, pour respecter l'alternance domicile-extérieur la programmation de la (des) rencontre pourra être inversée.

- Si les 2 équipes ont reçu ou se sont déplacées le tour précédent, la rencontre se déroulera chez la première nommée.
- Si une seule des 2 équipes s'est déplacée au tour précédent, la rencontre se déroulera chez cette dernière.

La phase qualificative U18F



COUPE DE FRANCE
DE BASKET

SAMEDI 18 octobre 2025

CHAMPAGNE BASKET
FEMININ
(DEP) +14pts

S.I. GRAFFENSTADEN
(NAT)

SLUC NANCY BASKET
ASSOCIATION
(DEP) +14pts

PANTHERES MULHOUSE
BASKET ALSACE
(NAT)

SAMEDI 22 novembre 2025

SAMEDI 13 décembre 2025

Seul le niveau des équipes en début de saison est pris en compte

La phase qualificative U18M



COUPE DE FRANCE
DE BASKET

**SAMEDI 18
octobre 2025**

ESPERANCE NOGENT
SUR SEINE
(DEP) +14 pts

PUNCH
(NAT)

ASL DESSENHEIM
(DEP)

BASK FURDENHEIM
(DEP)

**SAMEDI 22
novembre 2025**

SAMEDI 13 décembre 2025

**SAMEDI 22
novembre 2025**

ASA GRIES/
OBERHOFFEN
(NAT)

+14 pts

**SAMEDI 18
octobre 2025**

ASA GRIES/
OBERHOFFEN
(NAT)

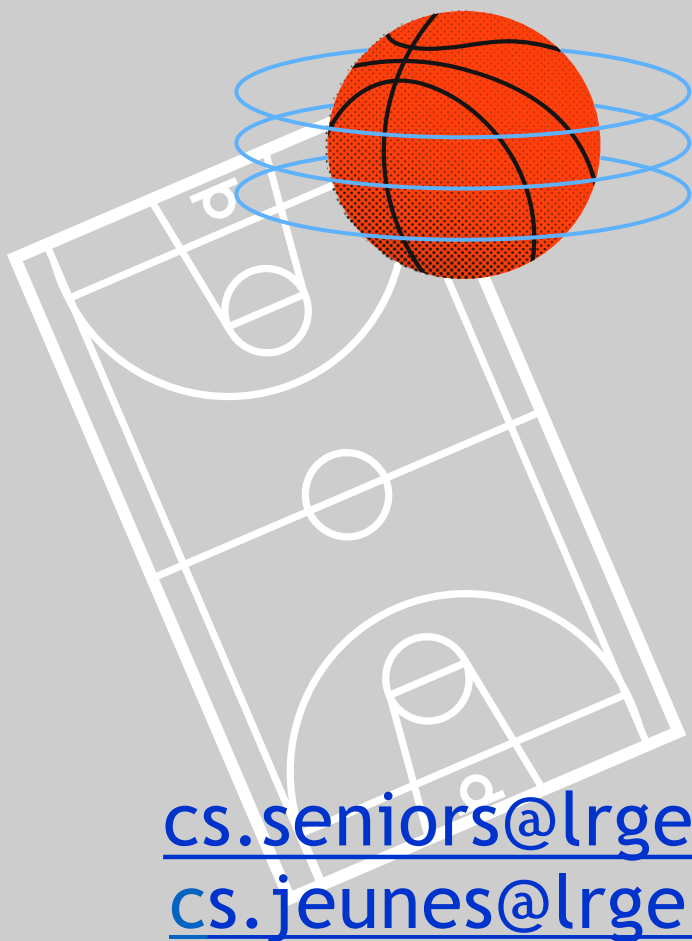
EXEMPT

COLMAR BASKET
(DEP)

ASC STE AFRE
RIEDISHEIM
(DEP)

Seul le niveau des équipes en début de saison est pris en compte

COMMISSIONS SPORTIVE RÉGIONALES



cs.seniors@lrgeb.fr
cs.jeunes@lrgeb.fr

